



الهيئة العليا للاتصال السمعي البصري  
XOoU eC+++e I eEeUeE eOHeXeQ  
Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle

Publié sur *Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle* (<https://www.haca.ma>)

[Accueil](#) > La Présidente de la HACA reçoit un représentant de l'organisation « ARTICLE 19 »

[A](#) [1] [+A](#) [1]



## La Présidente de la HACA reçoit un représentant de l'organisation « ARTICLE 19 »

01 nov 2017

La Présidente de la Haute Autorité, Mme Amina Lemrini Elouahabi, a reçu, le mercredi 1er novembre 2017 au siège de la HACA, M. Eddie Thomas, du bureau de Tunis de l'organisation « Article 19 », en visite au Maroc dans le cadre de l'élaboration d'un rapport sur le droit d'accès à l'information pour les personnes en situation de handicap.

« Article 19 » est une ONG internationale qui milite, à travers le monde, pour la protection et la promotion de la liberté d'expression et du droit d'accès à l'information. Elle tire son nom de l'article 19 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme qui garantit la liberté d'expression.

Au cours de l'entretien, Mme Lemrini a présenté à M. Thomas les avancées enregistrées au niveau du cadre juridique relatif à la lutte contre les discriminations à l'égard des personnes en situation de handicap et à la promotion de leur accès aux contenus audiovisuels.

M. Thomas a pris connaissance, de façon détaillée, des dispositions spécifiques des lois portant réorganisation de la HACA et relative à la communication audiovisuelle de 2016, des obligations des

opérateurs audiovisuels à travers les cahiers des charges, ainsi que des décisions et interventions du Conseil Supérieur de la Communication Audiovisuelle (CSCA) en relation avec cette importante question.

L'échange, qui a également porté sur les efforts et les limites en termes de mise en œuvre, a conclu à une convergence des objectifs entre la HACA et « Article 19 » ainsi qu'à l'importance du rôle des médias et de la société civile en matière d'effectivité de l'accès des personnes en situation de handicap à l'information et de lutte contre les stéréotypes dont ils sont victimes.

Ont pris part à ces entretiens, pour « Article 19 » M. Mehdi Serhani, représentant de l'organisation au Maroc, et pour la HACA MM. Abdennaceur Bnouhachem, Directeur du Suivi des Programmes, Amin Azziman, Directeur de la Coopération Internationale et Med Amine Elbouazzaoui, cadre supérieur à la Direction de Coopération Internationale.



---

#### Liens

[1] <https://www.haca.ma/fr/javascript%3A%3B>